

J'ai le plaisir de vous informer que les cours de Judo reprendront au Dojo Anny Courpied selon les groupes d'âge **le Lundi 02 Septembre 2019** (Selon horaires ci-joints, **attention quelques petits changements d'horaires**). Les compétiteurs reprendront à partir du Jeudi 29 Août soit pour des séances de remise en forme de 18h00 à 19h30 (Cadets, Juniors et Seniors), soit pour un stage de rentrée de 9h45 à 17h00 (Benjamins, minimes, cadets 1), *voir mot du professeur*.

Points importants :

Votre certificat médical est valable 3 ans si vous répondez par la négative à toutes les rubriques du questionnaire de santé (document émis par l'état), toutefois si votre certificat médical 2018/2019 ne comporte pas la mention « Sport en compétition », nous vous en demanderons un à partir de la catégorie « Pré-poussins ». **La mention est obligatoire pour que votre enfant puisse participer aux tournois ou aux compétitions. Le certificat médical est obligatoire pour toutes les activités, Taiso et Taiso Santé inclus.**

Pour toute nouvelle inscription, la délivrance du certificat médical est obligatoire.

N'oubliez pas d'apposer votre signature sur la feuille d'inscription que vous remplirez au club. Cette fiche d'inscription permet de collecter tous les renseignements dont nous avons besoin et vous demande de valider l'acceptation de prise de licence par votre club auprès de la FFJDA.

- **Le jour de l'inscription, si votre enfant est mineur, il est impératif que la personne civilement responsable signe ce document et le paragraphe prévu pour déclencher la prise de licence.**
- Nous insistons sur le fait que tout au cours de la saison, **il faut accompagner son enfant jusqu'à la porte du Dojo** (obligatoire chez moins de 10 ans) et venir récupérer le jeune dans le hall au lieu de l'attendre sur le parking.

Merci aussi de respecter les règles de vie du club figurant au bas de la feuille horaires 2019-2020.

Rappel important : l'inscription avec le règlement doivent être fait au plus tard à la 3^{ème} séance de la saison

Point financier :

Nous acceptons comme paiement les Chèques Vacances ou les Coupons Sports. Vous pouvez également étaler votre paiement des cours de Judo avec plusieurs chèques (*à faire le jour de l'inscription*).

Pour les familles **touchant l'allocation de rentrée scolaire**, les saisons précédentes, le CDOS délivrait des Coupons Sports pour réduire vos dépenses. A ce jour, nous n'avons pas d'information sur le renouvellement de cette action **mais n'hésitez pas à vous renseigner sur cette aide financière !**

Les championnats sont de plus en plus difficiles à organiser pour notre club à cause des distances. Par conséquent, nous vous sollicitons pour nous aider sur ces déplacements.

- En vous manifestant auprès du professeur pour déplacer les judoka,
- En essayant de vous grouper pour réduire le nombre de voitures,

Ceci pourra réduire les frais de déplacements engendrés.

Pour informations, le club participe aux frais de déplacements pour les championnats à hauteur de 10 centimes du km et aux frais de péage lorsqu'ils sont nécessaires. (*Toutefois si vous préférez renoncer à ce remboursement et nous en faire don, nous vous délivrerons alors le CERFA N° 11580*03 au titre de reçu fiscal pour bénéficier de la réduction d'impôts*).

Ces remboursements représentent au cours de la saison des sommes très importantes notamment lorsque plusieurs véhicules se rendent à Dijon, à Besançon, à Ceyrat ou à Belfort.

Il en va de même pour les hébergements car notre budget hôtel a « explosé » cette année parce que nous préférons que les judoka dorment sur place et combattent dans de meilleures conditions quand le championnat est éloigné.

L'aide de chacun nous sera précieuse d'autant plus que les subventions baissent régulièrement et que les prises en charge fédérales sont faibles hormis celles du Comité Départemental qui nous soutient financièrement.

Dynamisme du club :

Pensez à visiter notre site internet www.asavjudo.com ou notre page Facebook pour trouver les informations utiles.

Vous pouvez laisser vos idées ou suggestions auprès de notre employée (Laetitia Guyot).

A noter notre date d'Assemblée Générale : le Samedi 12 Octobre 2019. Les documents vous seront envoyés par mail et n'hésitez pas à les demander au cas où vous ne les auriez pas reçus.

Cause mutations, 3 postes sont disponibles au sein du Comité Directeur. Nous ne sommes pas sur une assemblée électorale mais si vous désirez d'ores et déjà rejoindre le club comme dirigeant ! Une place vous attend ! Renseignez vous – Merci.

Je vous souhaite une bonne reprise et vous adresse tous nos remerciements pour votre attachement à notre club.

Annie CHAMPONNIER,
La Présidente.